

Crédits hypothécaires octroyés augmentent de 20%

Bruxelles, le 8 juillet 2010

Nouveaux crédits hypothécaires

Comme au cours des mois précédents, des **chiffres de croissance indicatifs positifs** ont été notés pour juin 2010. Le **nombre** de nouveaux crédits hypothécaires (+20 %), comme les **montants** sous-jacents (+23 %), présentent, pour ce mois de juin 2010, des **pourcentages de hausse** considérables par rapport à **juin 2009**.

Par rapport à **juin 2008**, lorsque la crise financière ne se faisait pas encore sentir, on observe également une **croissance comparable** du nombre de crédits octroyés (+22%) et des montants sous-jacents (+17,5%).

Le tableau ci-dessous indique l'évolution depuis janvier 2010. Les chiffres mensuels sont à chaque fois comparés avec ceux du mois correspondant de l'année précédente.

	01/2010 p.r.à 01/2009	02/2010 p.r.à 02/2009	03/2010 p.r.à 03/2009	04/2010 p.r.à 04/2009	05/2010 p.r.à 05/2009	06/2010 p.r.à 06/2009
Nombre	+22,8%	+28,1%	+37,3%	+18,7%	+22,8%	+20,0%
Montant	+26,6%	+36,8%	+46,9%	+21,8%	+28,7%	+23,2%

Nouvelles demandes de crédit hypothécaire

En juin 2010, les **demandes de crédits** ont enregistré une **hausse de 16 %** par rapport à **juin 2009**. Les **montants** correspondants ont pour leur part **progressé de 13 %**.

Par rapport à **juin 2008**, le nombre de demandes de crédit augmente même de 21% et la hausse des montants correspondants atteint ici aussi 13 %.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution depuis janvier 2010. Les chiffres mensuels sont à chaque fois comparés avec ceux du mois correspondant de l'année précédente.

	01/2010 p.r.à 01/2009	02/2010 p.r.à 02/2009	03/2010 p.r.à 03/2009	04/2010 p.r.à 04/2009	05/2010 p.r.à 05/2009	06/2010 p.r.à 06/2009
Nombre	+15,7%	+21,5%	+16,0%	+9,1%	+1,7%	+16,1%
Montant	+20,2%	+21,9%	+16,4%	+10,0%	+1,5%	+12,9%

Background

Afin d'assurer un suivi plus rapide de l'évolution du crédit hypothécaire, l'Union Professionnelle du Crédit (UPC) établit depuis début 2009 un **baromètre du crédit hypothécaire**. Ce baromètre fournit au début de chaque mois l'évolution du nombre et du volume de crédits hypothécaires nouvellement demandés et octroyés au cours du mois précédent, **par rapport au mois correspondant de l'année précédente**. Les pourcentages indiqués ci-dessus représentent environ 80 % du marché des crédits hypothécaires.

UNION PROFESSIONNELLE DU CREDIT

L'Union Professionnelle du Crédit (UPC) est membre de Febelfin.

FEBELFIN

Febelfin, la Fédération belge du secteur financier, a été créée le 28 mars 2003. Les cinq associations constitutives sont l'Association belge des banques (créée en 1937) et des sociétés de bourse (ABB), l'Association belge des Asset Managers (BEAMA), l'Union Professionnelle du Crédit (UPC), l'Association belge des membres de la Bourse (ABMB) et l'Association belge de Leasing (ABL), auxquelles s'ajoutent quelques membres associés au statut particulier. Fin 2007, Febelfin et ses membres représentaient plus de 235 institutions financières en Belgique. Ils procurent ensemble plus de 100.000 emplois directs et plus de 100.000 emplois indirects.

L'union des forces de ces associations au sein d'une fédération faitière est un fait unique dans l'Union européenne. Febelfin constitue le représentant par excellence du monde financier belge tant au plan national qu'international. Febelfin relève le défi de remplir un rôle important en tant que "shared voice" du secteur et conciliateur entre ses membres et différentes parties aux niveaux national et européen : décideurs politiques, autorités de contrôle, fédérations professionnelles et groupes d'intérêts.

La fédération assure le suivi des tendances et évolutions et aide ses membres à adopter les positions adéquates. Avec eux, Febelfin oeuvre, par le biais des communiqués et des prises de position, à défendre les valeurs du secteur : service au client, confiance et transparence, dynamisme et proactivité